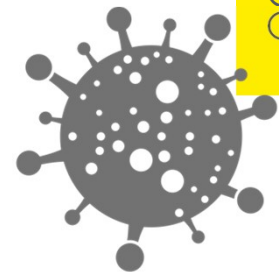


# CONSIGNES CORONAVIRUS COVID-19

13 mars 2020

LE GROUPE BILS-DEROO



# Synthèse des actions à déployer



## Prévention

- Limiter les rassemblements (y compris pauses, Top 5...);
- Privilégier les conférences téléphoniques et visioconférences avec nos interlocuteurs internes et externes ;
- Utiliser l'ensemble des bureaux sur site pour limiter la proximité entre collaborateurs ;
- Mettre en place une zone de courtoisie pour les postes d'accueil ;
- Renforcer les prestations de nettoyage ;
- Analyser le risque au travers du document unique.



## Continuité

- Répartir le CODIR et les services centraux sur différents sites ;
- Privilégier le télétravail pour le responsable du site ou son back-up ;
- Répartir les postes clés des sites sur différentes unités de travail ;
- Mettre à disposition les outils de télétravail ;
- Décaler les pauses des différentes unités de travail ;
- Demander aux détenteurs de PC portables de rentrer chaque soir avec ;
- Communiquer la procédure de nettoyage en cas de cas suspect.



# Organisation de la centrale

Les équipes de la Centrale sont réparties sur différents sites, dès lundi 16/03/2020, afin de limiter l'impact en cas de cas avéré au siège Bils-Deroo.

Les personnes toujours basées à la Centrale se répartiront dans les différents bureaux et limiteront les contacts entre-elles.



# Organisation à la suite de la fermeture des crèches et écoles (enfants de moins de 16 ans)

Chaque responsable de site et de service doit consulter **ce jour** son personnel (y compris intérimaires) afin de centraliser les problématiques de garde d'enfants. **Un retour doit être fait à la direction générale en fin de journée.**

Les solutions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- Télétravail pour les équipes de la Centrale, les responsables de sites et leur N-1 ;
- Consommation des banques de temps ;
- Prise de congés ;
- En cas d'arrêt d'une activité client, des décisions seront prises au cas par cas par la direction.

A noter qu'un seul des 2 parents peut demander à bénéficier de ces mesures.



## Rappel des consignes sanitaires



- Diminuer les contacts physiques quotidiens (se faire la bise, se serrer la main...);
- Lavage des mains à l'eau et au savon ou solution hydroalcoolique ;
- Utilisation de mouchoirs jetables ;
- Limiter les déplacements non indispensables

Pour déployer ces consignes, vous pouvez vous appuyer sur le document « [Affichage consignes collaborateurs COVID-19](#) ».



# Consignes sanitaires supplémentaires



Renforcement des consignes sanitaires par le biais des actions suivantes :

- Demander aux collaborateurs d'arriver sur site déjà habillés pour limiter l'utilisation des vestiaires ;
- Interdire les rassemblements supérieurs à 10 personnes ;
- Diviser les pauses pour limiter les rassemblements ;
- Respecter une distance d'1 mètre entre les personnes ;
- Mettre en place des zones de courtoisie pour les postes d'accueil d'1m ;
- Utiliser la visio et les conf call pour vos réunions ;
- Rentrer chaque soir avec son PC portable ;
- ...

Les formations à venir seront annulées.

